MALT STRAUSS
Laboratoire et bureaux : BRASSERIE DEMORY
38, rue Broca, Paris (Ve)
BIÈRE PHOSPHATÉE
GLUCOTANIQUE
SPÉCIALE POUR
Accouchées, Nourrices et Convalescents
Dépôt PHARMACIE MOCQUET, rue St-Georges, 10, Roubaix. Télép. 1071

Journal de Roubaix

BRASSERIE DEMORY
PARIS
DIPLOME D'HONNEUR
avec médaille d'or
MUNICH
Mai 1906

Cinquante-et-unième année. — N° 321. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX SAMEDI 17 NOVEMBRE 1906.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs ; Six mois..... 9 — ; Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot
A Mouscron..... Chez M. Henri Lefroupé, rue de la Station
A Tourcoing..... Chez M. Verdière, 30, rue Beaudon Saint-Jacques
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux Kiosques.

SIX Pages 5 Centimes

BULLETIN

15 novembre.

On confirme qu'une démonstration navale française aura lieu devant Tanger.

—×—

La Chambre a commencé la discussion de la convention franco-suisse. Elle a entendu les critiques de M. Plichon et la défense du rapporteur, M. Jules Roche.

—×—

Au Sénat, interpellations sur l'insuffisance du matériel des chemins de fer. L'ordre du jour approuvant les déclarations du ministre et a été voté à l'unanimité.

AU SÉNAT

LES TRANSPORTS PAR CHEMINS DE FER

Les retards de trains. - Insuffisance de matériel et de personnel. - L'irrégularité des commandes. - M. Barthou veillera au fonctionnement régulier des transports. -- Le Sénat approuve les déclarations du Gouvernement

Paris, 15 novembre.

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Antonin Dubost.

L'INSUFFISANCE DU MATÉRIEL ROULANT
des Compagnies de chemins de fer

Le Président. — M. le vicomte de Montfort demande à interpeller le gouvernement sur l'insuffisance du matériel roulant dont dispose la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

M. Barthou, ministre des travaux publics. — Je demande au Sénat de bien vouloir joindre l'interpellation de M. le vicomte de Montfort à celles de MM. Leydet et Gérard, qui sont inscrites à l'ordre du jour de la présente séance. Il en est ainsi ordonné.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des interpellations :

1° De M. Leydet, sur l'insuffisance des wagons de transport des Compagnies de chemins de fer; 2° de M. A Gérard sur les commandes du matériel faites à l'étranger par les Compagnies.

Discours de M. Leydet

M. Leydet. — Les Compagnies prétendent qu'elles ont été surprises par un développement inattendu du trafic; qu'il s'est soudainement produit d'un bout à l'autre de la France une activité industrielle et commerciale tellement intense qu'elles ont été débordées. Elles ont manqué de wagons, de machines, de personnel et, en dépit de leurs efforts, il ne leur a pas été possible de faire face aux exigences d'une telle situation. Assurément la circulation s'est accentuée cette année sur nos chemins de fer, mais cet accroissement n'a pas été subit. Les résultats de l'année 1905 le faisaient prévoir. L'augmentation des recettes des Compagnies a été l'an dernier de soixante millions; elle est depuis le commencement de la présente année d'un million par semaine.

Les Compagnies ont donc été averties à temps et elles ont fait preuve d'une imprévoyance que je veux croire inconsciente. Vous connaissez comme moi les embarras que causent aux expéditeurs le manque de matériel roulant, le manque de personnel dans les gares, retards dans les expéditions, retards dans les livraisons, pertes ou avaries des denrées. A quoi tiennent ces pratiques? Au désir des Compagnies de réaliser les plus grands profits possibles. (Applaudissements à gauche.) Dans le Midi le matériel manque pour le transport des vins et des raisins. Dans le Nord il manque pour le transport des bois et des charbons.

M. Bassinet. — L'idéal des Compagnies est que les expéditeurs et les destinataires se chargent eux-mêmes d'amener les wagons à quai, de les charger et de les déscharger. (Rires.)

M. Leydet. — Oui, eh bien, il faut remédier à une situation aussi défectueuse. Car personne ne croira, par exemple, que, si le P.-L.-M. manque de matériel, c'est que des milliers de wagons sont en Italie et que l'Italie ne veut pas les lui rendre.

Vous avez seuls vos ordres, Monsieur le Ministre, toute une armée de contrôleurs des chemins de fer. A quoi servent-ils, s'ils ne vous tiennent pas au courant de la situation et si, vous l'ayant signalée, l'Etat n'use pas de ses pouvoirs vis-à-vis des Compagnies négligentes? (Très bien.) Il faut donner au service du contrôle des instructions positives et les sanctionner par des mesures répressives tant vis-à-vis des fonctionnaires indolents que vis-à-vis des Compagnies elles-mêmes. (Très bien.) Vous nous avez demandé notre confiance : nous vous l'accordons volontiers, mais c'est à une condition, agissez! (Applaudissements.)

M. Antoine Perrier signale la situation défectueuse de la Ligne Paris-Modane.

L'INTERPELLATION GÉRARD

M. Albert Gérard reproche au ministère des Travaux Publics de laisser les Compagnies faire des commandes à l'étranger.

Les Compagnies ne sont pas maîtresses de commander du matériel roulant à leur gré. Quand il s'agit d'engager des dépenses de ce genre, il leur faut l'autorisation du ministre. Est-ce que la préoccupation principale du ministre ne doit pas être dans ces conditions de combiner les commandes faites par les Compagnies avec la situation des industries intérieures? Nous avons créé en France des usines très bien montées pour la fabrication du matériel des chemins de fer, des usines occupant de nombreux ouvriers. Il eut été sage de les alimenter de commandes régulières.

Au lieu de ce procédé si naturel, pendant les périodes de dépression commerciale, tandis que le travail était faible, on réduisait, on supprimait presque les commandes de matériel. Puis, à la première reprise des affaires, on inondait les ouvriers de commandes auxquelles ils étaient impuissants à satisfaire. La situation présente n'est que le résultat de ces détestables errements. Récemment, quand s'est produit ce renouveau d'activité de nos transports dont on parlait tout à l'heure, on a si bien précipité les commandes que l'industrie française n'a pu tenir tête et c'est alors qu'on a autorisé les Compagnies à commander du matériel hors de France, mauvais procédés, les usines étrangères étant elles-mêmes surchargées, il y aura uniquement perte d'argent pour la main-d'œuvre française. (Très bien.) J'appelle l'attention du gouvernement et du Sénat sur cet état de chose. Mais je tiens à déclarer une fois encore que c'est moins aux Compagnies qu'à la direction des chemins de fer qu'il faut s'en prendre. (Applaudissements répétés et marques générales d'approbation.)

M. le vicomte de Montfort envisage seulement la situation de la Compagnie de l'Ouest. Nous ne demandons pas le rachat qui serait un remède pire que le mal, mais l'amélioration du régime actuel.

Réponse du Ministre des Travaux Publics

M. Barthou. — Je déclare d'abord que les pouvoirs de l'Etat manquent d'autorité et de clarté lorsqu'il s'agit de l'exploitation normale des voies ferrées. J'ai néanmoins donné, dès le commencement de la crise actuelle, en septembre, des instructions précises au contrôle. Mais j'ai eu à déterminer encore des responsabilités d'un autre ordre concernant les retards des trains.

Sur le réseau de la Compagnie du Nord, où le service passe pour être un des mieux organisés, le nombre des retards a doublé en septembre 1906, par rapport au même mois de 1905.

Le mal est certain, les causes en sont l'affluence considérable des voyageurs, la manutention des bagages, l'exiguïté de nombre de gares. Mais les causes les plus importantes sont l'insuffisance de personnel et l'insuffisance de matériel, et cette année, l'accroissement de trafic a été si particulièrement exceptionnel que les Compagnies se pouvaient le prévoir.

D'autre part, les Compagnies ne sont pas maîtresses de la marche des trains internationaux sur lesquels les retards ont été particulièrement nombreux. En outre, la sécheresse exceptionnelle a rendu le transport des marchandises par voie ferrée beaucoup plus considérable que d'habitude.

L'insuffisance du personnel est établie d'une façon certaine par les rapports du contrôle en ce qui con-

M. BARTHOU
Ministre des Travaux publics

cerne l'Orléans, le Midi et le P.-L.-M.

En ce qui concerne les critiques adressées à mon administration, il est inexact qu'elle ait repoussé des demandes de commandes faites par les Compagnies. M. Gérard se'st préoccupé des commandes faites à l'étranger, ce à quoi il faut arriver, c'est à régulariser les commandes pour éviter les à-coups. Quant à obliger les Compagnies à faire leurs commandes à l'industrie française et non à l'industrie étrangère, ce n'est pas en mon pouvoir. Il m'est possible seulement de négocier avec elles pour qu'il en soit ainsi.

D'ailleurs, depuis 1901, à part un petit nombre de locomotives, aucune commande n'a été faite à l'étranger. En outre, un accord est sur le point d'intervenir entre la Chambre syndicale des fabricants de matériel et les Compagnies, pour la fourniture des locomotives et des wagons. Cet accord donnera satisfaction aux observations légitimes de M. Gérard.

Trois Compagnies ont fait à l'industrie française des commandes s'élevant à 50 millions. Je répète que je n'autoriserai les commandes à l'étranger que si l'industrie française est dans l'impossibilité de les exécuter. J'ai déjà donné des instructions. J'affirme qu'elles seront suivies si le Sénat veut bien m'accorder sa confiance. (Applaudissements.)

M. le Provost de Launay appuie les réclamations de M. Gérard en ce qui concerne le réseau de l'Ouest et démontre que le plus grand coupable en la circonstance, c'est l'Etat.

Après quelques observations de MM. Delahaye, Belhomme et Albert Girard, la discussion est close.

M. de Montfort se rallie à l'ordre du jour Leydet qui est accepté par le ministre des Travaux Publics. Il est ainsi conçu :

« Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement et confiant dans sa vigilance et sa fermeté pour assurer sur tous les réseaux de chemin de fer un fonctionnement suffisant régulier, conformément aux besoins du pays, passe à l'ordre du jour ».

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité de 217 votants. Séance levée à 9 heures 55.

Séance demain vendredi, à 3 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à deux heures vingt, sous la présidence de M. Brisson.

M. Georges Berry déclare qu'il retarde jusqu'à mardi prochain le dépôt de sa proposition sur le repos hebdomadaire.

M. Lecomte élu à la Roche-sur-Yon est validé.

LE TRAITÉ FRANCO-SUISSE
LES SOIES ET BRODERIES

L'ordre du jour appelle la discussion sur la convention franco-suisse.

Discours de M. Plichon

M. Plichon a la parole. Il trouve que notre régime économique a donné d'excellents résultats. Il estime que la Suisse veut relever son tarif, alors que nous faisons des concessions. Il fait l'histoire de nos relations commerciales avec la Suisse et celle des négociations qui ont abouti à la convention actuelle.

Les charges pour le commerce français seront dit-il, de deux millions de fr. ; ce chiffre est celui du supplément des droits qu'auront à payer les négociants français.

Les négociants suisses n'auront à supporter qu'un supplément de quelques centaines de mille francs.

On me dit que les soies et les broderies ont été la rançon des autres produits. C'est une anomalie que la matière première soit frappée d'un taux supérieur à celui de la matière fabriquée. (Très bien.) C'est pourtant ce que le gouvernement a laissé faire pour les soies.

Les Suisses nous imposent une réduction sur la matière fabriquée et nous l'acceptons. Pendant ce temps-là, les Suisses frappent non pas au net, mais au brut majorant ainsi dans des proportions énormes le droit qui frappe nos produits.

La broderie est une industrie bien française qu'il faut défendre. La progression des entrées de broderies étrangères, ces dernières années, est effrayante. La broderie du Nord fait des efforts considérables, elle fait preuve d'un goût très sûr. Il n'y a pas d'industrie dont l'outillage coûte plus cher. Il n'y est à peu de plus compliquée et en même temps de moyen extraordinaire. Je devais cet hommage aux ouvriers et industriels du Nord dont M. le Ministre semble mal connaître les efforts et les mérites. (Applaudissements.) Si demain la Belgique nous demandait comme la Suisse de réduire certains tarifs, y consentiriez-vous. Je croyais au moins que les viticulteurs étaient satisfaits de la convention. Les viticulteurs protestent avec énergie, ce qui fait rire. Ainsi la convention ne satisfait à peu près personne. Tout en faisant preuve de la plus grande condescendance, il ne faut pas en montrer trop, car alors on finit par être dupe. (Vifs applaudissements.)

M. du Périer de Larsan critique à son tour la convention. Mais il déclare qu'il l'approuvera pour éviter une rupture.

Discours de M. Morel

M. Morel, de la Loire, fait un historique de nos relations avec la Suisse depuis 1901 et critique l'inertie de notre diplomatie. Il examine en détail la convention qu'il repoussera à cause des articles concernant les tissus des soies pures.

Une prime considérable est accordée par le nouveau tarif aux tissus étrangers teints en fil; elle permettra à la concurrence étrangère de lutter avantageusement contre notre industrie.

On dit aussi que l'industrie des tissus de soie ne représente qu'une somme de 20 millions et qu'on ne peut pas lui sacrifier nos 300 millions d'exportations avec la Suisse. Que diraient les représentants de la viticulture, si on leur appliquait le même raisonnement? Ils ne manqueraient pas de protester avec la dernière énergie. Rien ne prouve que la Suisse ne consentirait pas à une révision partielle de cette convention.

Discours de M. Jules Roche

M. Jules Roche, *rapporteur*. — Il s'agit d'une convention commerciale formant un tout indivisible. La Chambre ne peut que l'approuver ou la repousser purement et simplement.

Quelles seraient les conséquences du rejet de la convention franco-suisse. Il suffit pour s'en rendre compte de rappeler ce qui se passa après notre rupture avec la Suisse en 1892. Ce fut une guerre douanière des plus funestes aux intérêts français. Nos importations en Suisse s'élevaient alors à 394 millions, soit 25 % du commerce total de la Suisse. La Chambre rejeta alors le tarif qui lui était soumis. Un mouvement populaire se produisit dans tout le pays et obligea le gouvernement à conclure l'arrangement de 1895.

Dans l'intervalle nos exportations avaient éprouvé des pertes considérables. En 1894, pour certains articles seulement, les chiffres étaient tombés de 167 millions à 74.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas encore revenus au niveau de 1892. Nos exportations en Suisse ne représentent que 16 % au lieu de 25 % du commerce total de ce pays. Notre préjudice s'élève ainsi pour le passé à 1 milliard non de profits, mais d'affaires. Aujourd'hui, la situation est plus grave encore et c'est ce qui a déterminé le gouvernement à présenter le projet de convention et la Commission à l'accepter. Les protectionnistes les plus résolus ont reconnu qu'il convenait de l'adopter.

Ceux qui ne se croient pas suffisamment protégés, feront bien de réfléchir à la surcharge qu'ils auraient à supporter si la convention n'était pas ratifiée. Ils n'ont pas le droit de demander qu'on leur sacrifie d'autres intérêts bien plus considérables. (Rumeurs.)

Les critiques d'une partie de l'industrie de la soie méritent considération. Je ne porte pas moins que M. Morel un intérêt attentif et passionné à l'industrie de la soie française qui donne l'existence à des milliers de travailleurs, à de véritables artistes. (Applaudissements.) La crise d'une catégorie particulière de l'industrie de la soie pure tient à des raisons qu'indique le rapport de la Commission des valeurs de douane. Une de ces causes est l'ancienneté du matériel. D'autre part, on ne veut plus d'étoffes de soie parce qu'on a dépprécié la soierie trop chargée aux yeux du consommateur qui les abandonne au profit d'étoffes de laine, de lin et qui a pris l'habitude de payer bon marché les tissus de soie. Ce qu'il était possible de faire a été fait et on est allé aussi loin qu'on pouvait aller.

Le rejet de la convention profiterait aux rivaux économiques de la France et il n'est pas possible de savoir quand nous pourrions reconquérir le terrain qu'ils gagneraient aujourd'hui. Ce n'est plus un milliard que nous perdrions, c'est certainement davantage. (Appl. sur divers bancs ; rumeurs sur d'autres ; agitation).

M. Bourely critique aussi la convention au sujet des soieries.

M. Chaumet. — Mes amis et moi nous voterons la convention franco-suisse qu'on ne peut repousser sans rompre nos relations commerciales avec la Suisse qui occupe le 4e rang parmi nos clients.

La suite de la discussion est renvoyée à demain à deux heures. La séance est levée à 6 heures 15.

INFORMATIONS

La question du téléphone

Paris, 15 novembre. — Le sous-secrétaire d'Etat des postes a reçu ce matin les délégations de l'Association des abonnés du téléphone, conduits par M. de Montebello, qui a réclamé une augmentation de l'effectif, un meilleur choix du personnel. Il a signalé l'insuffisance des lignes et a exprimé le désir de voir l'Association représentée dans les commissions spéciales pour l'amélioration des lignes téléphoniques.

Le sous-secrétaire d'Etat a promis de faire son possible pour lui donner satisfaction.

Le Salon des postes et télégraphes

Paris, 15 novembre. — Le ministre des travaux publics et les sous-secrétaires d'Etat des postes et des beaux-arts, ont inauguré cet après-midi, le Salon des artistes du département des postes et télégraphes. Plus de 469 tableaux sont exposés. Signalons un portrait de M. Fallières dont le cadre est formé de fleurs et de verdures cueillies par le peintre dans le domaine du Loupillon.

Le général de Négrier interviewé

Paris, 15 novembre. — Le général de Négrier, interviewé sur la réduction des effectifs de cavalerie, a déclaré que les cuirassiers sont inutiles; ils devraient être remplacés par de la cavalerie légère. Mais le budget ne le permettant pas, il faudra se servir des chevaux de cuirassiers pour atteler les pièces d'artillerie lourde de campagne.

Le général de Négrier regrette cette nécessité de la réduction de la cavalerie.

La grève de Pamier

La grève de l'industrie métallurgique à Pamier est terminée par l'arbitrage du juge de paix.

Le raid Ferreira. — Trois de ses partisans capturés

Capetown 15 novembre. — Trois partisans de Ferreira dont son frère et un espion indigène ont été capturés.

LE REPOS HEBDOMADAIRE
L'agitation à Paris

Les ouvriers boulangers ont tenu une grande réunion à la bourse du travail. M. Bousquet s'est félicité des contraventions qu'a fait dresser M. Viviani.

Il a ensuite fait une conférence sur l'application à l'étranger du repos hebdomadaire et a essayé de démontrer que nous avons été devancés par tous les pays, même par le Japon.

De son côté, l'Union des syndicats de la Seine organise une grande réunion pour protester contre l'interdiction du meeting que devait tenir le personnel des hôpitaux en faveur du repos hebdomadaire.

Le comité intersyndical, qui organise les manifestations en faveur du repos hebdomadaire, a décidé de se partager dimanche prochain, dès le matin, en plusieurs groupes.

L'un ira au rond-point de la Villette, l'autre à l'intersection de la rue de Belleville et du faubourg du Temple, un troisième place des Ternes, etc., etc. C'est là que les divers groupes partiront pour une manifestation dans les divers quartiers.

Il est question, en outre, d'organiser un grand défilé à travers Paris.

Expulsion d'Ursulines par la force armée

Rennes, 15 novembre. — Trois batteries d'artillerie, un bataillon d'infanterie et cinquante gendarmes ont été envoyés à Ploërmel, afin de procéder à l'expulsion des religieuses Ursulines. On a attaqué à coups de hache la porte principale du couvent, pour entrer dans l'établissement. Les religieuses étaient en prière et ont refusé de sortir. Il a fallu employer la force.

Les religieuses ont été conduites à l'église par la population. Une messe a été dite par l'aumônier et ces pauvres femmes ont été recueillies par les habitants avec le plus grand empressement.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE
de l'Allemagne

Le discours du chancelier prince de Bulow
L'opinion des journaux

Les déclarations de M. de Bulow sont déjà très commentées dans la presse.

En Allemagne, la « Gazette de Francfort » écrit : « La vérité, qu'est-ce que c'est que la vérité ?

LE PRINCE DE BULOW
Chancelier de l'Empire d'Allemagne

Nous croyons que le chancelier d'Etat aujourd'hui n'a pas dit un mot de faux dans ses explications détaillées sur la situation extérieure. Mais il a certainement vu bien des choses qu'il pouvait dire et il a jugé bien des dangers qui existent, non pas aujourd'hui, mais pour l'avenir, avec plus d'optimisme qu'il ne les voit en vérité.

» On sera satisfait en France de la façon aimable dont il a exprimé en y mêlant de jolies réminiscences une forte admiration pour Gambetta et une forte estime pour le patriotisme français. »

En Angleterre, le discours du chancelier est généralement assez bien accueilli. On s'applaudit surtout de lui voir admettre la supériorité maritime de la Grande-Bretagne et la légitimité de l'Entente cordiale ; on approuve également ses assurances pacifiques.

Certains journaux, cependant, laissent percer une pensée de méfiance. Le « Morning Post », notamment, en veut toujours au chancelier d'avoir contribué, dans ses discours précédents, à semer un des premiers des malentendus survenus entre les deux pays et reste sceptique en présence de ses nouvelles affirmations ; mais le « Daily Telegraph » ne demande qu'à croire aux paroles de sincérité du chancelier ; il salue sa déclaration comme un retour définitif à la franchise dont la politique bismarkienne avait fait douter un peu. Le tact avec lequel le chancelier a fait la part des susceptibilités françaises sera, croit le « Daily Telegraph », très apprécié à Paris.

La « Tribune », le « Standard » et le « Daily News » approuvent, mais avec quelques réserves, le ton sage du discours du chancelier.

L'INDUSTRIE TEXTILE ET LES SERVICES POSTAUX

Une délibération de l'Union des syndicats patronaux. — Une plainte au ministre du commerce.

Le Comité de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France, saisi, au cours de sa séance du 11 octobre dernier, de nombreuses réclamations concernant les services postaux, télégraphiques et téléphoniques, a décidé de prier son bureau d'exposer à M. le ministre du Commerce les plaintes des industriels textiles et de lui remettre une délibération à l'unanimité et dont il convient de citer quelques-uns des considérants :

Après avoir constaté le fonctionnement de plus en plus défectueux des services des P. T. T., et spécifié le dommage qui en résulte pour l'industrie française et générale, pour l'industrie textile en particulier, le Comité de l'Union des syndicats patronaux rappelle que la réclamation est d'autant plus fondée que des avances ont été consenties par les industriels et les commerçants pour la construction de certaines lignes.

Le document que nous signalons poursuit en ces termes :

« Considérant que des améliorations immédiates sont indispensables, puisque le développement des transactions commerciales et industrielles est intimement dépendant de l'outillage national dont les postes, télégraphes et téléphones constituent l'élément le plus indispensable ;

» Considérant que s'il faut reconnaître, comme le remarquait M. Poincaré, ministre des finances, à la tribune de la Chambre, à la séance du 13 juillet dernier, que l'Etat exploite nos monopoles de « moins en moins bon marché », il y aurait lieu d'envisager, au point de vue des intérêts supérieurs de l'activité nationale, le retour de l'exploitation téléphonique à l'industrie privée, système qui a donné de si bons résultats en Angleterre et aux Etats-Unis. »

La délibération conclut avec l'expression d'un certain nombre de vœux particuliers réclamant des améliorations nécessaires et des modifications qui s'imposent.

Enfin, elle se termine par le vœu suivant qui donne une indication pour atteindre ce but.

Etant le vœu :

» Que l'organisation financière des postes, télégraphes et téléphones, soit radicalement modifiée, grâce à l'incorporation de ces services dans un budget autonome, à l'exemple de ce qui se passe pour l'Imprimerie Nationale et l'Administration des monnaies et médailles. »

M. Doumergue a donné aux délégués de l'Union textile l'assurance qu'il interviendrait sans retard pour prier qu'un remède soit apporté aux défectuosités qui lui étaient signalées et dont il va saisir l'administration des postes et télégraphes.

L'Union textile des Syndicats patronaux des industries textiles de France réunit trois cents industriels et représente un groupement de 600.000 ouvriers.

LA XXXIIIe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES DU NORD et du Pas-de-Calais

Les œuvres eucharistiques

La séance de travail de jeudi matin a été consacrée aux œuvres eucharistiques qui, chose à remarquer, prennent depuis quelques années une extension considérable. Les associations pieuses ayant pour but d'honorer le Saint-Sacrement, se multiplient et les fêtes et congrès eucharistiques aussi. C'est là un réveil sensible de la piété catholique et de la ferveur des fidèles.

L'« Adoration continue » dans les paroisses St-Christophe et Notre-Dame de Tourcoing, est parmi les plus belles de ces œuvres. En 1906, il n'y a pas eu moins de treize congrès eucharistiques dans les deux diocèses d'Arras et de Cambrai ; enfin, tout près de nous et avec le concours de nos Confréries du T.-S. Sacrement, le Congrès eucharistique international de Tournai a été une manifestation grandiose dont le souvenir restera longtemps dans la région du Nord.

LA RENTRÉE SOLENNELLE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Suivant la coutume, les travaux du Congrès catholique ont été suspendus jeudi après-midi pour la séance solennelle de rentrée de l'Université catholique.

Cette cérémonie a eu lieu à 3 heures, dans la salle Ozanam, qui était comble.

Sur l'estrade, autour de Mgr Delamaire, prennent place Mgr Lobbedey, Mgr de Lydda, les doyens des cinq facultés, etc.

Dans l'assistance on aperçoit aux premiers rangs MM. les vicaires généraux Harvin et Lejeune, d'Arras ; Carlier et Margerin, de Cambrai ; Mgr Delassus ; M. Frémaux, doyen de La Madeleine ; C. Feron-Vrau, le baron Cavrois, le chanoine Dieu, supérieur de l'Institution de Marcq, le Chanoine de la Celle, MM. Scalbert, Lecomte, supérieur du collège de Tourcoing, etc., etc.

Le buste de M. Vrau, placé au milieu de l'estrade, domine le bureau.

DISCOURS DE Mgr BAUNARD

Rapport d'ensemble. — Les disparus. — Ce qu'a été l'Université catholique pendant ces dix dernières années

Mgr Baunard, recteur de l'Université présente un rapport d'ensemble, écrit avec un grand soin littéraire. L'année académique qui s'ouvre est la 30me de l'Université ; il retrace l'histoire de ces trente années écoulées.

Il évoque la fête de l'institution de l'Œuvre, le 18 janvier 1876; il en rappelle les détails.

Mgr Baunard fait revivre le souvenir de ses prédécesseurs et de Mgr Hautcœur, premier recteur, des deux grands Papes Pie IX et Léon XIII de M. le comte de Nicolay, qui vient de mourir à 80 ans, n'ayant survécu que quelques mois, à M. Philibert Vrau, sur qui Mgr Baunard vient de publier un livre : *M. Philibert Vrau et les Œuvres de Lille.*

« Que de professeurs et d'élèves ont été fauchés. Au cours des vacances, c'est M. Delachenel, professeur de droit civil, qui a succombé. Il fut un des types les plus achevés du corps professoral de Lille.

En ces trente dernières années, l'Université n'a pas manqué d'épreuves; Administrateurs, Doyens, Professeurs, y ont toujours fait face.

« Cependant, l'Université était ignorée; officiellement, elle était une quantité négligeable, sinon méprisable. Rien ne comptait, ni ses succès, ni ses travaux, ni l'accession de ses membres aux fonctions électives. Mais un jour, on vit le professeur député, M. Grousseau, répondant à une interruption, à la tribune de la Chambre, s'écrier : « Oui, » je suis professeur à l'Université catholique de » Lille; c'est un titre dont je suis fier et dont je » me fais gloire. »

« Et M. Grousseau défend ce que nous pensons, ce que nous croyons, ce que nous aimons, dit Mgr Baunard; ce n'est pas notre voix, mais elle sort de chez nous.

« Après cette évocation du passé, on pourrait tracer le tableau du présent : La situation, l'action intérieure, les bienfaits de l'Université; à défaut de trente ans, Mgr Baunard fait ce tableau pour les dix dernières années.

« Les Facultés ont compté par an, en moyenne, 600 étudiants; leur circonscription ne comporte que deux départements et les élèves choisis forment une élite. La rentrée cette année a été exceptionnellement bonne et belle; les trois maisons de famille, le séminaire académique, sont comblés.

» Aux examens, malgré les difficultés, la moyenne des succès a été de 75 à 80 %. Dans ces dix dernières années sont sortis 410 docteurs, 500 licenciés, 68 ingénieurs qui sont disséminés tant en France qu'au dehors. Tous sont-ils fidèles? Il y a des traînards évidemment, mais les transfuges sont rares.

» Un autre tableau à faire serait celui des constructions. Mais pour rester dans le présent, il a fallu combler les vides : Au conseil supérieur, M. le chanoine Margerin, curé de Fourmies, ancien étudiant en lettres, remplacera Mgr Lobbedey; M. Nicolay sera remplacé par M. Léon Delcourt de Boulogne; M. Paul Delepoulle est élevé au titulariat de la chaire de M. Delachenal. »

Mgr Baunard, enfin, salue l'avènement de Mgr Delamaire en termes flatteurs. Il se demande ce que sera l'année scolaire 1906-1907 ; il a confiance, la foi et la science s'harmonisent.

« Ceux que l'on voit prôner à la tête du gouvernement constituent plus qu'un parti, c'est une école.

» Aux Facultés catholiques de distribuer une science meilleure, la vraie, qui fera honneur à Dieu des progrès de la science humaine. Si tout s'engouffrait dans l'abîme, il faudrait conserver l'espérance de voir tout renaître. L'avenir est aux étudiants, à eux d'être prêts, de garder les vérités qui sauvent, les vertus qui régénèrent.

« Le ciel est sombre, mais à l'horizon, il y a la jeunesse catholique ; en elle, il faut saluer l'espérance. »

Ce discours de Mgr Baunard, écouté avec attention, a été à maintes reprises applaudi.

Les rapports des doyens

Les doyens lisent ensuite des rapports très documentés et très intéressants concernant leur faculté respective; M. le chanoine Pannier, pour la théologie; M. Salmon, pour le droit; M. le docteur Duret, pour la médecine; M. l'abbé Bayard, pour les lettres; M. Wits, pour les sciences.

Chacun d'eux, dans une étude d'une forme inten-